

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames, Messieurs les délégué-es du Conseil intercommunal,

Les délégué-es ARASMAC des communes sont convoqué-es en séance ordinaire du Conseil intercommunal

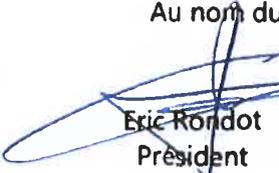
**Jeudi 25 septembre 2025 à 19h00
Grande Salle, Lully**

Ordre du jour :

1. Signature de la liste des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentation nouveaux-elles conseiller-ères communaux-ales
4. Adoption du procès-verbal du 19 juin 2025
5. Préavis N° 02/09.2025 « Budget 2026 »
6. Préavis N° 03/09.2025 : Création de nouvelles places d'accueil au sein du Réseau AJEMA – 66 places d'accueil préscolaire à Little Green House - Tolochenaz
7. Préavis N° 04/09.2025 : Création de nouvelles places d'accueil au sein du Réseau AJEMA – 44 places d'accueil préscolaire à Little Green House - Echandens
8. Communications du Bureau
9. Communications du Comité de direction ARASMAC
10. Divers et propositions (date et lieu de la prochaine séance)

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède et au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions de croire, Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics, Mesdames, Messieurs les délégué-es, à l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du Conseil intercommunal


Eric Rondot
Président


Marta Da Cunha
Secrétaire